

Bonsoir,

Vous voulez vous impliquer et investir du temps en tant qu'officiel ? Ces donc le moment de vous inscrire au prochain cours Delta qui aura lieu le 14 mai prochain. Le cours aura lieu dans la salle de formation du Club de 9 h à 12 h.

Avant de vous inscrire nous vous invitons a prendre connaissance des critères pour devenir officiel ainsi que les exigences et avantages d'être officiel.

Critères pour devenir officiel au CCPMaska :

- 1- Être membre au club depuis au moins d'un (1) an;
- 2- Être reconnu comme étant une personne sécuritaire dans la manipulation de vos armes;
- 3- Être reconnu comme étant une personne connaissant et respectant les règlements du club;
- 4- Signaler votre intérêt à l'un des directeurs de section afin qu'il présente votre candidature au C.A.;
- 5- Avoir suivi et réussi la formation sur la Loi 9
- 6- Suivre la formation pour devenir officiel de tir sur le site de la FQ Tir
- 7- Transmettre copie de la carte de membre de la FQT et la preuve de suivi de la Loi 9
- 8- S'inscrire à formation@ccpmaska.club pour suivre le cours Delta;
- 9- Suivre la formation Delta du CCPMaska
- 10- Faire part de vos disponibilités a officiel officiel@ccpmaska.club
- 11- Faire trois (3) présences supervisées non rémunérées avec un officiel déjà reconnu.
- 12- Après ces trois (3) présences, nous recevrez votre carte d'officiel les codes des cadenas, casquette et tuque.

Exigences et avantages d'être officiel au CCPMaska

A- Faire minimum trois (3) présences de trois (3) heures pendant les heures d'ouvertures du club (heures auxquelles les membres ont accès au club).

B- Faire connaître vos disponibilités via l'adresse courriel à officiel@ccpmaska.club

C- Faire respecter la sécurité et les règlements du club

D- Une fois vos trois (3) présences supervisées et vos trois (3) autres présences faites, vous aurez droit à un remboursement de 180 \$ en complétant un compte de dépense approuvé par un directeur de section. Ce remboursement comprend pour la première année les frais relatifs à la Loi 9, votre carte de la FQT et vos 3 premières présences non supervisées.

E- Chaque présence à titre d'officiel (heures auxquelles les membres ont accès au club) vous donne droit à 30 \$.

Le remboursement est fait à tous les trois (3) mois;

F- Conserver les codes d'accès des cadenas.

En aucun temps, peu importe la raison, vous êtes autorisé à divulguer cette information à qui que ce soit.

G- Conserver à jour votre carte de la FQ Tir car c'est votre assurance en cas d'incident ou d'accident.

Vous devez en fournir la preuve à chaque année.

H- Maintenir à jour votre Loi 9.

Ceux qui sont membres carabine et qui n'ont pas d'arme de poing, nous vous invitons à envoyer un courriel à officiel@ccpmaska.club et nous prendrons rendez-vous avec vous pour vous faire tirer avec une arme restreinte;

I- Avoir le droit d'amener un invité lorsque vous n'êtes pas en services.

L'invité peut être un membre de la famille, un ami, un collègue ou toutes personnes que vous connaissez et qui n'a pas de dossier criminel ;

J- Avoir une plage horaire réservée qu'aux officiels le vendredi AM au champ 3.

K- Avoir le droit d'aller tirer au club en dehors des heures d'ouvertures et lorsque qu'il n'y a pas de locataires qui utilise le champ que vous voulez utiliser. Pour le champ 3, vous devez être absolument accompagné d'un autre officiel.

L- Être invité aux souper de Noël pour les officiels.

N.B. Le club ayant convenu de hausser a 30 \$ chaque présence de 3 heures à titre d'officiel, il est dorénavant de la responsabilité du membre qui agit à titre d'officiel d'assumer les frais annuels de la carte de la FQT. A moins d'avis contraire aucune formation est remboursable par le club.

